



# Conseillers citoyens, experts du quotidien

Les conseils citoyens sont nés il y a presque quatre ans à Bourg. Depuis novembre 2011, une deuxième génération de conseillers citoyens s'est installée avec implication ! Le bilan de l'année a été présenté au Conseil municipal de mars.

Toute chose nouvelle qui demande des changements de mentalité et de pratique a besoin de temps pour s'installer. Pour les conseils citoyens, la période de rodage est bel et bien terminée. « Après un temps d'observation et de réglages, les conseils citoyens fonctionnent dans des conditions satisfaisantes, estime Benjamin Ziziemsky, Maire-adjoint délégué à la Démocratie locale et à la Politique de la Ville, ils ont l'expertise du quotidien et sont devenus un maillon essentiel à l'élaboration d'un projet. Dans les séances plénières les débats sont denses et riches, ils s'investissent pleinement dans leur mission ».

Pour preuve, le nombre d'auto-saisines a été multiplié par deux en un an. Chargés de transmettre aux élus les attentes des habitants, les conseils citoyens se positionnent également sur les projets que leur soumet la municipalité.

## DOUBLE ENGAGEMENT

Si les conseillers citoyens s'impliquent, il en va de même pour les élus et les services de la Ville qui ont dû adapter leurs méthodes de travail afin d'intégrer pleinement les conseils citoyens dans la mise en œuvre de projets. « C'est un lieu de débat démocratique irremplaçable, estime Claudie Saint-André, Maire-adjointe

déléguée au Logement et aux Travaux, aujourd'hui, on ne sait plus faire un projet sans eux. Les services techniques sont particulièrement attentifs à cette expertise des usagers qui sont au plus proche des besoins ». Cette année, le diagnostic d'usage sera renforcé. Ainsi, les conseillers citoyens ont reçu une lettre de mission pour leur permettre de donner leur avis sur les futurs aménagements de proximité et de voirie bien en amont. ■



© Ville de Bourg-en-Bresse

## PRÈS DE CHEZ VOUS !



### • Sur les berges de la Reyssouze

L'opération de renouvellement urbain se poursuit dans le quartier de la Reyssouze. En mars, lors d'une réunion publique, la Ville a présenté aux habitants les aménagements prévus pour le parc et les berges de la Reyssouze. Les berges seront réaménagées avec la plantation de nouveaux arbres tout en respectant l'aspect sauvage.

Un cheminement piétons/cyclistes sera créé avec l'installation de bancs et l'éclairage sera repensé. Une nouvelle passerelle sera installée pour remplacer la passerelle technique empruntée par les piétons au-dessus de la vanne du canal.

Un terrain multisports clos verra le jour entre la rue Senghor et la rivière, sur un terrain actuellement vide. Début des travaux en septembre.

### Lifting pour la rue Blériot

La rue Blériot va s'offrir un nouveau visage. Les trottoirs seront élargis et la chaussée, un peu rétrécie, restera à double sens de circulation. Les travaux sur les réseaux démarreront en mai/juin et les travaux de voirie suivront.

## RÉUNIONS

### Quinzaine citoyenne jusqu'au 12 avril

La Quinzaine citoyenne donne l'occasion aux habitants d'évoquer, avec les élus municipaux, les sujets qui les préoccupent au quotidien. Les réunions de quartier se déroulent à 18 h 30 :

- **Mercredi 3 avril** : Quartier Alagnier / Près de Brou, école de l'Alagnier, 3 rue de l'Alagnier.
- **Jedi 4 avril** : Quartier Mail / Peloux, IREIS, 48 rue du Peloux.
- **Jedi 11 avril** : Quartier Grand Challes / Cimetière, école Charles Perrault, 11 avenue de l'Égalité.
- **Vendredi 12 avril** : Quartier Pont des Chèvres, école Louis Parant, 12 rue des Blanchisseries.

## LE PÔLE CITOYEN À VOTRE ÉCOUTE

- Contactez le Pôle citoyen de la Ville de Bourg-en-Bresse : 04 74 45 70 81
- Envoyez un mail : [democratielocale@bourgenbresse.fr](mailto:democratielocale@bourgenbresse.fr)
- N° vert : 0 800 00 10 53 (appel gratuit-répondeur)